

International Tribunal for the Law of the Sea

Tribunal international du droit de la mer

Programme 2016-2017



Tribunal international du droit de la mer - Nippon Foundation Programme de développement des compétences et de formation en matière de règlement des différends relatifs à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer

Programme

Le Tribunal international du droit de la mer a le plaisir d'annoncer le lancement du programme de développement des compétences et de formation en matière de règlement des différends relatifs à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer (« la Convention ») pour l'année 2016-2017, organisé avec l'appui de la **Nippon Foundation**.

Ce programme, établi en 2007, a pour objet de permettre à de jeunes fonctionnaires et chercheurs travaillant dans le domaine du droit de la mer ou du règlement des différends internationaux, d'acquérir une connaissance approfondie du mécanisme de règlement des différends prévu par la partie XV de la Convention.

La formation, ouverte à un maximum de sept (7) participants, se déroulera du 14 juillet 2016 au 31 mars 2017. Des exposés, études de cas et stages en matière de négociation, de médiation et de délimitation des frontières maritimes, permettront aux participants de développer leur connaissance du mécanisme de règlement des différends prévu par la Convention. Des voyages d'études seront effectués auprès d'institutions spécialisées dans le domaine du droit de la mer ou du droit maritime. Une formation sera également dispensée sur des questions d'actualité du droit de la mer (pêche, environnement, changement climatique, délimitation).

Critères de sélection

1. Le/la candidat(e) devra être âgé(e) de 25 à 40 ans.
2. Le/la candidat(e) devra être titulaire d'un diplôme universitaire du niveau de la licence en droit et être apte à mener de manière autonome des recherches scientifiques, des études ou à suivre un stage.
3. Le/la candidat(e) devra être :
 - fonctionnaire de niveau débutant à intermédiaire d'un organe de l'Etat, ayant pour objet la mer et son droit; ou
 - chercheur d'une institution (universitaire ou gouvernementale) traitant du droit de la mer ou de questions annexes.
4. Le/la candidat(e) devra indiquer le titre de la recherche qu'il/elle souhaite mener dans le cadre du programme de formation. Ce thème devrait porter sur des questions juridiques d'importance pour l'Etat dont le postulant est ressortissant, notamment au titre de la partie XV de la Convention.
5. L'autorité ou l'institution présentant la candidature précisera dans le formulaire de désignation les attributions du/de la candidat(e) ainsi que le bénéfice que l'Etat ou l'institution concerné(e) pourrait tirer de la formation de l'intéressé(e).



6. Le/la candidat(e) devra avoir une bonne connaissance de l'une des langues officielles du Tribunal (français ou anglais) et une connaissance pratique de l'autre langue.

7. Un entretien pourra avoir lieu par téléphone ou par vidéoconférence avec les candidats retenus sur la liste restreinte.

Frais

Les frais de participation, y compris les frais de voyage, l'hébergement, l'assurance médicale et une indemnité mensuelle de subsistance, sont pris en charge par la Nippon Foundation.

Comment postuler

Le **formulaire notice personnelle et proposition de recherche** dûment rempli ainsi que le **formulaire de désignation** seront envoyés par le/la candidat(e) à l'autorité proposant la candidature. Celle-ci remplira le formulaire de désignation. S'agissant de jeunes fonctionnaires, la candidature doit être proposée par l'autorité dont ils relèvent. Pour ce qui est des chercheurs et étudiants diplômés, l'autorité de nomination pourra être un institut ou un département de l'université dont ils relèvent.

La notice personnelle et la proposition de recherche ainsi que le formulaire de désignation doivent être envoyés au :

Bureau du Greffier

Tribunal international du droit de la mer

Am Internationalen Seegerichtshof 1

22609 Hambourg

Allemagne

Les dossiers de candidature peuvent être également envoyés par télécopie (+49 40 35607 245) ou par courriel à l'adresse : **training(at)itlos.org**.

Date limite de dépôt des candidatures

La date limite pour le dépôt des candidatures est fixée au 4 mai 2016.

Les demandes reçues après cette date ne seront pas acceptées.

